

EN FOI DE QUOI les soussignés, étant dûment autorisés par leur gouvernements respectifs, ont signé le présent Traité.

FAIT à *Ottawa*, le 15^e jour de *avril* 1994
en deux exemplaires, en français, en anglais et en coréen,
chaque version faisant également foi.

POUR LE CANADA
Allan Rock

Allan Rock

POUR LA RÉPUBLIQUE DE CORÉE
Kim Doo-Hee

김두희